



Unité

Conseil central
du Montréal métropolitain
www.ccm-m-csn.qc.ca

Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN 

Juin 2007

Volume 21, numéro 6

Journée du 1^{er} mai

**6 000 personnes
marchent pour le respect
de la démocratie**



**33^e congrès
du conseil central
Lock-out au cimetière
Notre-Dame-des-Neiges**

**État des négociations
à la STM
Nouveau contrat de travail
à TQS**

À l'agenda

Juin

31 mai et 1^{er} juin
information
et journal syndical

11 et 12
introduction
à la santé-sécurité
et à la protection
de l'environnement

12, 13 et 14
introduction
à la santé-sécurité
et à la protection
de l'environnement

Coup d'œil sur l'assemblée générale

Fin du mandat 2004-2007

À la dernière assemblée générale avant la tenue du 33^e congrès du Conseil central du Montréal métropolitain, le 4 mai dernier, les délégués ont débattu des enjeux de ce congrès qui se tiendra du 4 au 8 juin sous le thème *Responsables et solidaires pour une nouvelle démocratie*. La vice-présidente, Véronique De Sève a rappelé qu'en raison de la nouvelle reconfiguration syndicale imposée par la loi 30, le conseil central regroupait sur son territoire de Montréal, de Laval et du Grand nord québécois, 90 400 membres répartis à l'intérieur de 400 syndicats.

Pour souligner la Journée nationale de lutte à l'homophobie du 17 mai, le conseil central a invité le président de la Fondation Émergence, M. Laurent Mc Cutcheon, à présenter aux délégués la 5^e édition de la campagne *On ne choisit pas son orientation sexuelle* ainsi que les recommandations du

rapport du Groupe de travail mixte contre l'homophobie paru en mars dernier. Ce rapport démontre que l'homophobie demeure encore aujourd'hui le principal obstacle à la pleine reconnaissance sociale des personnes des minorités sexuelles (voir Unité de mai 2007).

Il fut également question d'une pétition à faire circuler dans les syndicats pour revendiquer le rétablissement du Programme de promotion de la femme et des 12 bureaux régionaux qui ont été fermés à la suite de la décision du gouvernement conservateur de couper les budgets de Condition féminine Canada. Le vice-président Gaétan Châteauneuf a informé l'assemblée que la CSN a joint sa voix à celles de la FTQ, de la CSQ, du Congrès du travail du Canada (CTC) ainsi que du Conseil national des chômeurs et chômeuses et de l'organisme Les Sans-chemise pour exiger du gouvernement conservateur qu'il adopte en troisième lecture le projet de loi C-269 qui redonnerait aux chômeuses et chômeurs leur dignité. Le secrétaire général René Charest a rappelé l'importance d'appuyer la campagne pour la reconduction du programme AccèsLogis.

Bienvenue au conseil central !

À l'occasion d'un scrutin ordonné en vertu de la loi 30, sanctionnée par l'Assemblée nationale en décembre 2003, les 121 salariés de bureau et de métiers de l'Association montréalaise pour les aveugles (MAB) et du Centre de réadaptation MacKay ont voté, le 24 avril, dans de très fortes proportions en faveur d'un syndicat affilié à la CSN.

Alors que près des deux tiers des votants n'étaient pas syndiqués, la CSN a remporté le vote à 85 % pour la catégorie 2 et à 92,5% pour la catégorie 3.

Le Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Centre de réadaptation MAB-Mackay sera affilié au Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) ainsi qu'à la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN).

Pour un nouveau mode de scrutin

À l'instar de l'Association pour la revendication des droits démocratiques, du Collectif Féminisme et Démocratie, du Mouvement Démocratie et Citoyenneté du Québec et du Mouvement pour une démocratie nouvelle, la CSN et le Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) s'associent à la vaste campagne de mobilisation en vue d'une réforme de la Loi électorale visant l'instauration d'un mode de scrutin de type proportionnel au Québec. Une invitation est donc lancée à tous les syndicats affiliés et à leurs membres de signer la pétition en ligne sur le site www.nouveaumodedescrutin.net

Visitez le site du Conseil central du Montréal métropolitain :
www.cmm-csn.qc.ca

éditorial

33^e congrès du conseil central

Le compte à rebours est commencé

Le 33^e congrès du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) accueillera ses délégués le 4 juin au matin pour se poursuivre jusqu'au 8 juin prochain. Dans le contexte politique actuel, inutile de rappeler l'importance de ce congrès. Nous voulons que cet événement soit perçu par nos syndicats affiliés comme une opportunité de se prononcer sur de nouvelles orientations politiques. La nouveauté ne veut toutefois pas dire que nous nous situons en rupture avec le passé du conseil central. Au contraire, nous chercherons à réactualiser deux aspects importants de notre histoire particulièrement privilégiés depuis les années 70 : la valorisation de l'action politique et celle du travail en deuxième front qui est la relation organique avec les mouvements sociaux se situant à l'extérieur du mouvement syndical.

L'action politique

Pourquoi travailler main dans la main avec les mouvements sociaux ? Parce qu'il s'agit, selon nous, d'une stratégie efficace à long terme dans la lutte pour contrer la droite et le néolibéralisme. Hélas, la droite québécoise se porte très bien au Québec, et elle se porte peut-être mieux encore depuis les élections du 26 mars. Nous devons jouer un rôle d'influence auprès de l'opinion publique afin que la population adhère à des orientations plus progressistes. Nous sommes conscients que nous avons une pente à remonter. Mais nous croyons que certains enjeux politiques doivent être absolument débattus dans les prochaines années. Et ces enjeux, certes, interpellent l'ensemble des travailleuses et les travailleurs ainsi que les sans-emploi de Montréal.

L'enjeu prioritaire : la démocratie

À son arrivée au pouvoir en 2003, le gouvernement de Jean Charest a changé les règles du jeu démocratiques. Dans la grande majorité des décisions prises par le gouvernement libéral, les ministres ont refusé de reconnaître leurs interlocuteurs, qu'ils proviennent du mouvement syndical, populaire, communautaire ou étudiant. Il a



Par René Charest
secrétaire général du CCMM-CSN

transformé plusieurs cadres juridiques qui ont ébranlé les pouvoirs de représentation des groupes syndicaux et sociaux, particulièrement avec la loi 30. Et pour finir, il a utilisé des recours extrêmes pour faire taire la résistance populaire : le décret imposé au secteur public en 2005, totalement démesuré et injustifié, et la panoplie de projets de lois adoptés sous le bâillon depuis 2003.

Au moment d'écrire ces lignes, la nouvelle session parlementaire va s'ouvrir. Une session parlementaire qui opposera le PLQ et l'ADQ. En ce qui concerne la reconnaissance des interlocuteurs de la société civile, il y a fort à parier que nous aurons une côte plus grande encore à remonter. Le parti de l'ADQ risque fort bien de s'identifier lui-même, en bon populiste, comme le représentant du vrai monde.

Responsables et solidaires

Devant cette situation, nous avons choisi d'être *Responsables et solidaires pour une nouvelle démocratie*, comme l'affirme le thème du 33^e congrès du conseil central, c'est-à-dire que nous faisons appel à la responsabilité citoyenne et à l'engagement solidaire afin d'apporter notre contribution au renouvellement de la démocratie.

En référence au leitmotiv cher aux militants altermondialistes, nous affirmons qu'une « autre démocratie est possible ». Nous n'avons que faire de la vision néolibérale de la démocratie qui ne jure que par la démocratie parlementaire sans tenir compte de la reconnaissance des droits sociaux, culturels et économiques. Cette nouvelle démocratie va se construire par une longue lutte en faveur de l'affirmation du droit à la santé, à l'éducation, à un revenu décent pour l'ensemble des hommes et des femmes du Québec. Voilà le défi syndical qui nous attend pour le prochain mandat 2007-2010.

**Soyons nombreuses et nombreux à assister à cet important congrès du conseil central.
Bonnes délibérations !**

Manifestation du 1^{er} mai

Une marche pour le respect de la démocratie

Le 1^{er} mai, Journée internationale des travailleuses et travailleurs, environ 6 000 personnes provenant des organisations syndicales, populaires et étudiantes se sont donné rendez-vous en fin de journée au parc des Compagnons-de-Saint-Laurent, à l'angle des rues Mont-Royal et Cartier, pour une grande marche de solidarité qui les a menés jusqu'au parc Jeanne-Mance à Montréal. Scandant *Nos pas, nos cris, unis pour la démocratie !*, thème retenu cette année par le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM), les milliers de manifestantes et manifestants ont tenu à dénoncer les gouvernements Charest et Harper pour leurs attaques répétées contre la démocratie depuis leur arrivée au pouvoir faisant référence, entre autres, au récent dégel des frais



de scolarité, à l'immobilisme devant la crise des délocalisations et des fermetures du secteur manufacturier, à la construction de l'autoroute 25, à la loi 142, au non-respect des accords de Kyoto ●

Négociations à la STM

Les employé-es d'entretien votent la grève

Réunis en assemblée générale le 6 mai, quelque 800 membres du Syndicat des employé-es d'entretien de la Société de transport de Montréal ont décidé, par un vote unanime, de déclencher la grève, le mardi 22 mai, si aucun règlement n'intervient avec la direction. Au moment de mettre sous presse, nous apprenions que la médiation entre la STM et le syndicat avait échoué le 15 mai. Le 16 mai au matin, le Conseil des services essentiels entendait en audience publique les positions des parties patronales et syndicales sur les services essentiels à maintenir devant l'imminence du déclenchement de la grève. « Le régime temporaire en vigueur pénaliserait les plus jeunes par rapport à celles et ceux qui prendront leur retraite d'ici les 13 prochaines années », selon le syndicat.

C'est dans une proportion de 97 % que 700 membres du syndicat avaient voté à scrutin secret, le 4 mars, en faveur de l'exercice d'une grève générale. La dernière grève a eu lieu en 2003 et avait duré six jours ●

Sans contrat de travail depuis le 6 janvier 2007, les employé-es d'entretien demandent une augmentation de salaire de 2 % par

Cimetière Notre-Dame-des-Neiges L'employeur décrète un lock-out

Jugeant que les moyens de pression avaient assez duré, la direction du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges a décrété un lock-out, le 16 mai au matin, contre ses 129 employé-es, membres du Syndicat des travailleuses et des travailleurs du cimetière de la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, affilié à la FEESP-CSN. Bien que le cimetière reste ouvert aux familles, toutes les activités de crémation, d'inhumation



et d'entretien ont été suspendues. Le contrat de travail est échu depuis le 31 décembre 2003. Les négociations ont débuté en mars 2006 seulement, suite au dépôt d'un projet syndical de convention collective. Devant la lenteur des négociations et l'attitude intransigeante de l'employeur, les membres du syndicat ont accordé à leur exécutif syndical, par un vote à 98,85 %, le mandat de déclencher la grève générale illimitée au moment

jugé opportun, lors d'une assemblée générale spéciale tenue le 3 avril dernier. Depuis cette date, quelques moyens de pression ont été exercés, dont une journée de grève de 24 heures le 10 mai et une demi-journée de grève le 14 mai dernier. Une assemblée générale des membres a été convoquée le 17 mai. Toute notre solidarité à nos camarades ! Suivez le déroulement du conflit sur le site www.syndicatcimetierenddn.org ●

Société de transport de Laval

Entente de principe acceptée

Le 22 avril, les employé-es d'entretien et de bureau de la Société de transport de Laval ont entériné en assemblée générale l'entente de principe intervenue le 18 avril entre la direction et leur comité de négociation pour le renouvellement de la convention col-

lective effective jusqu'au 30 juillet 2010. En choisissant d'unir leurs forces et de mener conjointement leur négociation, ces deux syndicats, membres de la FEESP-CSN, ont réussi à bonifier plusieurs aspects de leurs conditions de travail. Le contrat de travail des

chauffeurs d'autobus de la STL sera renouvelable en 2010 alors que celui des téléphonistes le sera en 2008. Ces deux autres syndicats sont également représentés par la CSN ●

Nouveau contrat de travail à TQS

Le 9 mai, les membres du Syndicat des employé-es de TQS, affilié à la Fédération nationale des communications (FNC-CSN), se sont prononcés dans une proportion de 75 % en faveur des termes de leur nouveau contrat de travail. D'une durée de quatre ans, la convention collective de ce groupe de journalistes, recherchistes, réalisateurs, assistants-réalisateurs et préposé-es au sous-titrage comprend des augmentations de salaire de

2,5 % pour chacune des années du contrat, et ce, rétroactivement au 1^{er} septembre 2006. De plus, les recherchistes et les assistants à la réalisation bénéficieront d'un ajustement salarial de 2 %. La durée de la semaine de travail passera de 40 heures à 37,5 heures. Le contrat de travail vient à échéance le 31 août 2010. Le syndicat FNC-CSN représente quelque 70 employé-es. (Info-CSN)

Fermeture sauvage du cinéma Le Parisien

Le cinéma Le Parisien a fermé ses portes le 11 avril dernier. Dans le plus grand secret, le propriétaire de l'entreprise Les Cinémas Fortune inc. aurait vendu cette institution montréalaise de la rue Sainte-Catherine sans que personne ne possède de détails sur cette opération.

Sauvagement congédiés, les 22 employé-es, membres de la CSN, n'ont eu droit à aucun égard de la part de leur employeur, même si plusieurs d'entre eux comptaient plus de 20 ans de service. Aucune rencontre avec le personnel, aucune rencontre avec le syndicat pour leur annoncer cette mauvaise nouvelle qu'ils apprirent par les médias ou en se retrouvant devant des portes closes à leur arrivée au travail le matin. Et comme si la coupe n'était pas assez pleine, les syndiqué-es tentent toujours, mais en vain, de récupérer l'ensemble de leurs effets personnels et les dossiers du syndicat qui se trouvaient dans les casiers dont les cadenas ont été coupés pour les dépouiller de leur contenu.

Dernier cinéma à présenter des films francophones dans le centre-ville de Montréal, Le Parisien a longtemps accueilli dans ses salles le Festival des films du monde. Les Cinémas Fortune inc. est encore propriétaire du cinéma Angrignon, dans l'arrondissement montréalais de LaSalle, de salles à Hull (Gatineau) et à Sainte-Foy (Québec) ●

SSQ Groupe financier Pique-nique de solidarité



Les salarié-es de la SSQ Groupe financier de Montréal, membres de la CSN, se sont rassemblés le 10 mai, à l'heure du midi, pour un pique-nique de solidarité en appui à leur comité de négociation qui participait à une séance de négociation en présence du conciliateur, à l'intérieur de l'établissement situé à l'angle des rues Papineau et du boulevard René-Lévesque. Depuis le 26 janvier, six rencontres de négociation ont eu lieu. Leur convention collective est échu depuis le 31 décembre 2006.

Un magazine pour jeunes filles vraies

Encore un magazine, direz-vous ? Oui, mais quelle revue québécoise oserait aujourd'hui présenter des portraits de jeunes filles « authentiques », sans tricheries ou retouches infographiques ? Décidées d'aller à contre-courant et motivées par le ras-le-bol du stéréotype de la jeune fille sexy des magazines à fort tirage, des adolescentes de 12 à 17 ans, encoura-



gées par la Maison des Jeunes Bordeaux-Cartierville, ont décidé de relever le défi et de concevoir leur propre revue, tirée à 10 000 copies et distribuée gratuitement dans les maisons de jeunes, les CLSC de l'île de Montréal, les régions avoisinantes et les pharmacies Uniprix.

Le tout récent magazine Authentik (avec un « K » pour le concept, comme elles aiment le préciser) valorise ce que les « filles vraies » privilégient dans la vie: avoir une bonne estime de soi, bien vivre sa sexualité, se passionner pour la création et les arts, s'adonner à la lecture, les voyages, le plein air... Et pour en finir avec l'hypersexualisation, cette nouvelle équipe de journalistes ados très conscientisées, n'hésite pas à donner des avis, entre autres, sur le sexisme dans le rap et le hip hop, sur les stars américaines, sur la banalisation des pratiques sexuelles et sur la manipulation. Une lecture rafraîchissante garantie pour les ados...et pour les parents. Vous voulez en savoir davantage, consultez le site www.magauthentik.com ou écrivez à info@magauthentik.com ●

On se souvient



Pour souligner la Journée internationale de commémoration des travailleuses et travailleurs morts ou blessés au travail, une affiche symbolique a été placée par le Comité d'action en santé et sécurité (CASS), le 28 avril, devant l'édifice de la CSN, avenue De Lorimier, à Montréal.

Hôpital Ste-Justine



En avril dernier, le Syndicat des professionnels en soins infirmiers et cardio-respiratoires de l'hôpital Sainte-Justine, affilié à la FSSS-CSN, s'est vu refuser l'autorisation par le ministère des Transports du Québec d'afficher le panneau de signalisation syndical *Attention ! Personnel en pénurie* dans les abribus devant l'hôpital prétextant que ce type de panneau pourrait gêner la circulation automobile. Que dire alors des panneaux publicitaires torrides et suggestifs vantant les attributs féminins que l'on retrouve disséminés partout sur le territoire de Montréal ? Selon les critères du ministère, ceux-ci seraient moins dérangeants ●

Coupures à Condition féminine Canada

Invitation à signer la pétition

Le comité de condition féminine du conseil central invite les syndicats affiliés à recueillir le plus grand nombre possible de signatures auprès de leurs membres en faisant circuler une pétition adressée au premier ministre canadien lui demandant de rétablir les critères originaux du Programme de promotion de la femme et du programme de contestation judiciaire, suite aux coupures substantielles du budget de Condition féminine Canada imposées en septembre 2006 par le gouvernement Harper. Ces coupures ont pris effet le 1^{er} avril dernier et ont entraîné la fermeture de 12 des 16 bureaux régionaux de cet organisme à travers le Canada. La pétition est disponible au www.cmm-csn.q.ca, à l'onglet Comité de condition féminine ●

solidarité internationale

Manifestation à Montréal

Sauvons le Darfour

Le 29 avril, d'importantes manifestations ont été organisées dans plus de 35 pays pour réclamer de la communauté internationale d'agir rapidement afin que soit protégée la population civile victime des conflits armés qui perdurent depuis plus de quatre ans au Darfour. À Montréal, des centaines de personnes se sont rassemblées à la place Émilie-Gamelin sous la bannière de la coalition *Sauvons le Darfour* pour demander à Ottawa qu'il se positionne en vrai leader et fasse pression pour contrer la grave crise humanitaire qui sévit dans ce pays.

Selon Amnistie internationale, « la région du Darfour au Soudan

continue à se vider de sa population laquelle, chassée par le conflit en cours, se réfugie au Tchad ou dans les camps de personnes déplacées. La poursuite des affrontements entre les groupes d'opposition armés et les forces gouvernementales assistées par les milices Janjawid s'accompagne d'homicides illégaux, de viols, de pillages, de déplacements forcés et massifs de la population. Ce conflit a déjà coûté la vie à plus de 200 000 personnes et causé le déplacement de plus de 2,5 millions réfugiés depuis son début en 2003 ». Malgré un consensus international sur la nécessité de déployer une force mixte de main-



tien de la paix composée de l'Organisation des nations unies et de l'Union africaine, le gouvernement soudanais s'objecte toujours au déploiement de cette force sur son territoire qui verrait à protéger la population civile contre les grou-

pes armés et à fournir l'aide humanitaire nécessaire aux réfugiés et aux personnes qui ont dû se déplacer depuis le début du conflit. Signez les pétitions en ligne sur le site www.amnistie.ca ●

Premier forum social au Québec

Une occasion unique de dialogue



Du 23 au 26 août, des milliers de personnes sont attendues au Forum social québécois au cours duquel se tiendront 300 activités proposées par les participants eux-mêmes sur des thèmes aussi variés que les droits humains, l'environnement, les services publics et les biens communs, le monde du travail et l'économie solidaire, la culture et les communications, la démocratie, la

solidarité internationale et la spiritualité. Les activités débuteront le 23 août par un grand spectacle d'ouverture, suivi de deux jours de débats, conférences, ateliers de discussions et performances artistiques socialement engagées. Le 26 août, une assemblée des mouvements sociaux permettra d'élaborer une déclaration collective et un calendrier d'actions concertées et se conclura par une grande mar-

che « manifestive », aux dires des organisateurs.

Jusqu'à maintenant, une cinquantaine d'activités sont inscrites au programme par des citoyennes ou citoyens et des organisations militantes de plusieurs régions du Québec. Plusieurs personnalités des domaines culturel et politique s'affichent comme les porte-parole du FSQ dont Armand Vaillancourt, Louise Beaudoin, Paul Piché, Raoul Duguay, Samian.

Au Conseil central du Montréal métropolitain (CSN), les comités gais et lesbiennes, jeunes et immigration comptent bien y tenir des ateliers. Les délégués du 33^e congrès du conseil central seront saisis d'une proposition in-

citant les syndicats affiliés à participer activement aux activités du Forum social québécois. Il sera également proposé de mandater le CCMM-CSN pour qu'il participe à l'assemblée des mouvements sociaux du 26 août et qu'il fasse le suivi du FSQ avec les autres mouvements sociaux et syndicaux du Québec dans une perspective de lutte concrète contre la droite néolibérale québécoise. Compte tenu de l'importance de cet événement, les syndicats affiliés au conseil central sont fortement invités à s'inscrire au Forum social québécois à www.forumsocialquebec.org ●

Une hausse nettement insuffisante

Le 1^{er} mai dernier, le salaire minimum est passé de 7,75 \$ à 8 \$ au Québec. Pour les salarié-es à pourboire, il a été augmenté de 7 \$ à 7,25 \$ l'heure. Cette nouvelle augmentation touche 129 000 femmes et jeunes salariés oeuvrant dans le secteur des services et de la restauration au Québec.

Malgré qu'il s'agisse de la plus importante hausse du salaire minimum depuis dix ans, la CSN ainsi que plusieurs groupes de défense des droits des personnes les plus démunies, regroupés en coalition au sein du Front de défense des non-syndiqués et du Collectif pour un Québec sans pauvreté, ont critiqué cette aug-

mentation jugée nettement insuffisante puisqu'elle continue de maintenir dans la pauvreté les personnes qui travaillent au salaire minimum. Ils sont unanimes à dénoncer le fait que cette amélioration, loin d'être significative, maintient le salaire d'une personne qui travaille 40 heures au salaire minimum à plus de 20 % sous le seuil de faible revenu.

Le ministre du Travail, David Whissell, a fait savoir qu'il n'a pas l'intention de suivre l'exemple de l'Ontario qui ajustera le salaire minimum à 10,45 \$ d'ici 2010, ni de répondre positivement à la demande de la CSN d'instaurer « une formule de redressement du salaire minimum qui re-

haussait à moyen terme le taux horaire le plus bas au niveau du seuil de faible revenu ». Selon lui, toute augmentation précipitée du salaire minimum pourrait provoquer un « choc économique » qui pourrait nuire aux petits salariés. Le FDNS compte bien organiser une campagne d'information et de sensibilisation auprès de la population d'ici peu et faire circuler une pétition en faveur d'une hausse du salaire minimum correspondant au seuil de faible revenu. Pour en savoir davantage sur la question du salaire minimum, consultez le site de l'organisme Au bas de l'échelle www.aubasdelechelle.ca ●

Projet de loi C-269

Une question de dignité

En avril dernier, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) a joint sa voix à celles de la FTQ, de la CSQ, du Congrès du travail du Canada (CTC) ainsi que du Conseil national des chômeurs et chômeuses pour exiger du gouvernement conservateur de Stephen Harper qu'il ne fasse aucune entrave à l'adoption du projet de loi C-269 qui doit obtenir la recommandation royale pour franchir l'étape de la troisième lecture. Ainsi adoptées, les dispositions de ce projet de loi permettraient aux chômeurs de retrouver leur dignité et l'espoir de sortir de la pauvreté dans laquelle des circonstances indépendantes de leur volonté les a plongés.

Déposé à la Chambre des communes en mai 2006 par le Bloc québécois, le projet de loi a été adopté en deuxième lecture en novembre 2006, par 154 voix contre 105, grâce à l'assentiment des trois partis d'opposition qui en

sont arrivés à une formule de compromis. Celle-ci comporte, entre autres, la diminution de 70 heures des critères d'admissibilité, l'élimination du délai de carence, l'ajout de 5 semaines de prestation et la couverture augmentée de 55 à 60 % du salaire assurable, calculée sur les 12 meilleures semaines, ce qui, de l'avis des porte-parole syndicaux, devrait donner un certain répit aux travailleurs saisonniers ainsi qu'à ceux et celles qui perdent leur emploi. Depuis 1990, les groupes de défense des droits des travailleurs et de chômeurs n'ont cessé de dénoncer les réformes majeures apportées au programme d'assurance-emploi qui ont pénalisé lourdement les travailleurs, surtout celles et ceux qui sont embauchés dans l'industrie saisonnière, à cause de la rigidité des règles qui leur sont imposées. Actuellement, moins de 50 % des chômeurs ont le droit à des prestations d'assurance-emploi ●

Une marche pour l'espoir



Pour souligner le Jour de la terre, des milliers de personnes ont participé le 22 avril dernier à la grande marche Kyoto pour l'espoir, initiée par la Coalition Québec Vert-Kyoto. La CSN, qui est membre de la coalition, a dénoncé avec vigueur la politique du laisser-faire du gouvernement Harper et l'a exhorté à changer sa politique afin de rétablir la crédibilité du Canada à l'échelle internationale.

Ententes dans la construction

Le 30 avril, l'Alliance syndicale, composée du Conseil provincial (International), de la CSD-Construction et de la CSN-Construction, et les représentants des associations sectorielles d'employeurs, ont procédé à la signature officielle des nouvelles conventions collectives qui régiront, jusqu'au 30 avril 2010, les conditions de travail de l'ensemble des travailleurs et des travailleuses de la construction oeuvrant dans les secteurs du génie civil et voirie, institutionnel/commercial et industriel.

Quelques jours plus tard, l'Alliance syndicale annonçait la conclusion d'une

entente de principe avec l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) dans le cadre des négociations de la convention collective des travailleurs du secteur résidentiel. Cette entente contractuelle met fin à la dernière ronde de négociations entamée depuis l'automne dernier dans le secteur de la construction. Pour plus de détails, consultez l'onglet *Infos Négos* de l'Alliance syndicale: www.csnconstruction.qc.ca ●

Bonne retraite Denise!



Le 19 avril, lors d'une soirée mémorable, plusieurs collègues de travail et ami-es de Denise Gaudette se sont réunis pour partager de beaux souvenirs avec elle et la remercier pour le travail qu'elle a accompli avec conviction au sein de la CSN et du conseil central au cours des 33 dernières années. À sa grande surprise, elle s'est vue remettre par « le cochon masqué » sa collection de petits cochons dérobée un mois auparavant dans son bureau.

Tes camarades du Conseil central du Montréal métropolitain te souhaitent de réaliser tous tes projets et de profiter pleinement de ta nouvelle vie. Merci de ta belle contribution !

4^e Sommet citoyen de Montréal

Une invitation à prendre les clés de la ville



Un 4^e Sommet citoyen de Montréal *Aménagement, développement et démocratie participative : le droit à la ville !* se tiendra à l'UQAM les 1^{er}, 2 et 3 juin. Cet événement, initié par le Groupe de travail sur la démocratie municipale et la citoyenneté du Centre d'écologie urbaine de Montréal, est organisé en collaboration avec une quinzaine de regroupements et d'organismes des milieux syndical et communautaire montréalais et le Service aux collectivités de l'UQAM. Le Conseil central du Montréal métropolitain fait partie des organismes porteurs de cet événement.

Ce quatrième sommet se déroulera sous la co-présidence d'honneur de Mme Phyllis Lambert, présidente et fondatrice

du Centre canadien d'architecture et de M. Bernard Vallée, animateur et fondateur du Collectif d'animation urbaine l'Autre Montréal. Plus de 500 personnes de différents horizons et secteurs d'activité de Montréal, mais aussi des personnes-ressources d'autres villes du Québec, du Canada, de la France et du Brésil, y sont invitées. Il sera question de stratégies de développement économique, d'environnement, d'aménagement en lien avec la justice sociale, l'inclusion et la diversité, et de démocratie participative.

Des tables-rondes et ateliers permettront aux participantes et participants d'aborder ces questions, de faire valoir leurs points de vue et de mettre en valeur des pratiques et expériences innovatrices en vue de renforcer l'appropriation de la ville et de ses quartiers par ses citoyennes et citoyens. Pour informations et inscriptions : www.4sc.ecologieurbaine.net ou téléphonez au (514) 281-6406 ●

Précision



Dans l'édition de mai 2007, le magazine *Unité* a souligné les efforts de formation de militantes et militants qui ont remporté le concours *La fierté d'apprendre !* Sous cette photo, il aurait fallu lire de gauche à droite : Christophe Auger de la Caisse d'économie solidaire Desjardins; Manon Perron, trésorière au CCMM-CSN; Gina Brouillette du STT Hôtel Reine Elizabeth et Marie-Isabelle Marchand, membre du Syndicat professionnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires de l'hôpital Sacré-Cœur et non du STT Hôpital Sacré-Cœur.

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN



33^e CONGRÈS



RESPONSABLES
ET SOLIDAIRES

Plus nous serons unis dans l'adversité, plus nous serons nombreux et nombreuses à partager la même vision, à s'investir ensemble dans l'action, plus nous imposerons notre vision d'un monde égalitaire, fraternel, juste et démocratique.

Nous devons renforcer nos liens, mettre en commun nos revendications et s'associer pour contrecarrer le discours dominant. Sans une solidarité affirmée, nos luttes pour le respect de la démocratie seront vaines.

POUR UNE NOUVELLE DÉMOCRATIE

Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN



du 4 au 8 juin 2007

MONTRÉAL • Palais des Congrès

